



Managers de la BDD

couteaux suisses?





Alors que le sujet des orientations stratégiques à horizon 2030 est lancé, le SU-UNSA estime qu'il est temps de s'intéresser à un maillon essentiel de l'organisation de la BDD : le management de terrain (DA, ADA, Responsables d'équipe pros et Responsable d'équipe CAGP, etc.). La CERA a trop l'habitude de considérer ses managers comme des couteaux suisses qui pallient quotidiennement les multiples dysfonctionnements et réparent à moindres coûts les conséquences de sa politique. Il est évident qu'un couteau suisse ne remplacera jamais une caisse à outils complète !

Combien de managers sont obligés de gérer plusieurs portefeuilles de clients sur des longues durées en raison de postes vacants ? A écouter la direction, cette situation n'est pas normale, mais ces managers ont accepté cette responsabilité. Pourtant, ont-ils de réels moyens pour contenir les démissions ? **Evidemment, non!**

Les managers, ont-ils une autonomie décisionnelle sur beaucoup de sujets concernant la gestion du quotidien ? **Non** !

Régulièrement, le SU-UNSA interpelle la direction sur la nécessité de fidéliser les collaborateurs par une meilleure reconnaissance, tout en donnant du sens à leur travail, et en changeant pour une animation commerciale plus vertueuse.

Le malaise des managers est réel. A l'instar des commerciaux qui jettent l'éponge, les managers finissent aussi par faire ce choix, préférant quitter l'entreprise ou s'orienter différemment.

Que fera la direction lorsqu'il n'y aura plus de collaborateurs et de managers en nombre suffisant pour faire tourner la boutique ? Pour le SU-UNSA, il est plus que temps que la direction redonne ses lettres de noblesse à la fonction managériale de terrain. Il va bien falloir que la direction intègre la dimension humaine dans ses orientations stratégiques.

N'hésitez pas à nous contacter, le SU-UNSA a pour vocation de s'occuper de tous les salariés de la CERA! suunsa.cera@gmail.com

Ne restez pas seul(e)), rejoignez les milliers d'adhérents du SU-UNSA pour faire entendre votre voix!



PRÉADHÉSION OU ADHESION ICI

Nom:	Prénom :
Née le :à :	
Adresse personnelle :	
Email perso (facultatif) : Té	el. perso (facultatif) :
date d'entrée dans le groupe :	
Affectée à : Code ES :	
Emploi occupé : Classification :	Temps de travail (%) :
Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA. Mon numéro de téléphone pour être joint est le	
ASignature	
	Coupon à retourner à su.cera@sfr.fr

Droit de rectification, informatique et liberté : En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.